

Association des propriétaires des Villas de l'Anse



Communiqué 2021-25 (2021-10-07)

Non-respect des normes architecturales

L'été qui se termine a été particulièrement chargé en travaux de toutes sortes. Ceux de l'Association avec plusieurs réparations d'infrastructures et ceux des propriétaires avec plusieurs rénovations majeures et constructions ainsi que des aménagements paysagers et autres.

Rappelons que les propriétaires des Villas de l'Anse ont convenu d'une identité commune de notre Domaine, laquelle identité s'exprime par des règles architecturales permettant d'exprimer une diversité de designs tout en maintenant un ensemble cohérent, notamment les toits rouges et les fenêtres aux cadres blancs expriment une spécificité commune aux propriétés de notre Domaine.

Afin de protéger cette identité, l'APVA s'est dotée d'une série de règlements. Votre conseil d'administration, par le biais de son comité d'architecture, s'assure de la conformité auxdits règlements dans la mesure des leviers qui lui sont disponibles. Ces règlements ont été élaborés avec la prémisse que nous choisissons d'y adhérer de bonne foi, dans le respect des uns et des autres.

Dans certains cas, les dépôts exigés peuvent être conservés par l'Association à titre de pénalité pour non-respect, sous réserve de d'autres mesures ou recours. Évidemment, ces situations sont déplorables et le CA poursuit la conduite des dossiers spécifiques auprès des propriétaires non conformes.

Votre conseil d'administration a décidé d'apporter des modifications aux règlements afin d'y introduire des mesures dissuasives pour éviter que des situations de non-conformité se reproduisent. Ces modifications entreront en vigueur dès leur acceptation par le CA et elles seront par la suite soumises à la prochaine assemblée générale annuelle pour y être entérinées.

Bel automne à tous.

Le conseil d'administration.